



TIGER



COMEX du 28/05/2021

1



1. Bilan de l'expression des besoins
2. Retour des travaux des GTs
3. Trajectoire 2021-2022

1. Bilan de l'expression des besoins

Constats généraux



• Tous les instituts ont exprimé des besoins

• Le nombre de parcours candidats est très variable d'un institut à l'autre (de 1 à 15)

• Au global il est très important (plus de 80 candidats dès 2021)

• Des enseignements nombreux qui ont fait évoluer la stratégie de déploiement du projet

Institut d'Etablissement	Mention(s) proposée(s) pour 2021	Parcours proposé(s) pour 2021	Dont co-portés	Proposition(s) pour 2022 et après
AMI	6	15	2	1
AMUTECH	3	7	1	0
ARKAIA	2	3	0	0
IM2B	5	7	1	0
IMI	2	5	1	0
InCIAM	6	6	2	6
ICI	2	3	0	1
ITEM	7	12	4	3
ISFIN	1	1	1	1
ISSPAM	1	3	0	2
MarMaRa	3	3	1	0
Marseille Imaging	3	4	1	0
NeuroMarseille	2	4	2	0
OCEAN	7	9	3	0
IPhU	1	1	1	0
SOMuM	0	0	0	1
TOTAL	51	83	20	15

Institut d'Etablissement	Mention(s) proposée(s) pour 2021	Parcours proposé(s) pour 2021	Dont co-portés	Proposition(s) pour 2022 et après
AMI	6	15	2	1
AMUTECH	3	7	1	0
ARKAIA	2	3	0	0
IM2B	5	7	1	0
IMI	2	5	1	0
InCIAM	6	6	2	6
ICI	2	3	0	1
ITEM	7	12	4	3
ISFIN	1	1	1	1
ISSPAM	1	3	0	2
MarMaRa	3	3	1	0
Marseille Imaging	3	4	1	0
NeuroMarseille	2	4	2	0
OCEAN	7	9	3	0
IPhU	1	1	1	0
SOMuM	0	0	0	1
TOTAL	51	83	20	15

1. Bilan de l'expression des besoins

Analyse et enseignements

- Certains besoins exprimés dépassent le cadre de TIGER et devront induire des solutions plus généralisées
- L'objectif de transformation de l'offre de formation, la volonté d'expérimenter rapidement plusieurs dispositifs et le nombre de candidats ont fait évoluer l'approche de la labellisation : **elle** apparaît comme un objectif à atteindre et non plus comme une condition d'entrée dans TIGER
- Une première phase « simplifiée » sera proposée pour l'année 2021-2022, une phase plus classique pourra être préparée pour 2022-2023

1. Bilan de l'expression des besoins

Le lien formation-recherche : des priorités

Trois éléments prioritaires ont été identifiés pour constituer le socle commun à tous les parcours candidats à l'entrée dans TIGER :

- **La présence d'une unité d'enseignement relative à un projet de recherche**
- **La mise à l'honneur des étudiants particulièrement méritants sur les compétences recherche avec les Cum Laude**
- **L'identification des compétences requises en recherche au sein du parcours**

1. Bilan de l'expression des besoins

Le lien formation-recherche : les retours

- **Unité d'enseignement relative à un projet de recherche** : principalement deux types de dispositifs existent, l'un consistant à réaliser un mémoire ou une revue (par exemple), l'autre consistant à réaliser un stage en labo ou en entreprise (par exemple)
- **Mise à l'honneur des étudiants / Cum Laude** : des dispositifs très variés existent mais le besoin d'aller plus loin s'exprime, les Cum Laude devraient permettre de vraiment aider les lauréats de manière concrète
- **Identification des compétences recherche** : des approches très diverses, beaucoup de dispositifs y concourent, il apparaît nécessaire d'aller plus loin

1. Bilan de l'expression des besoins

Le renfort recherche : constats et priorités

Les dispositifs identifiés étaient :

- L'intervention de chercheurs (et leur volume)
- L'existence de cours sur plateformes technologiques ou expérimentales
- L'existence de stages avec des missions recherche en laboratoire ou sur le terrain

Sur les 85 parcours candidats, 68 ont souhaité s'engager sur un renforcement de l'axe recherche

Sur ces 68 parcours un seul envisage ce seul renfort, 29 en envisagent deux, 38 envisagent de s'engager sur les trois renforts

Pour ces 38 parcours il conviendra de planifier une montée en charge en priorisant certains axes afin d'éviter l'éparpillement des forces et le saupoudrage

1. Bilan de l'expression des besoins

Le renfort internationalisation : constats et priorités

Les retours

80 parcours pour label 2021

68 souhaitent un renforcement international couplé à recherche, socio économique ou les deux

Les critères d'analyse

1. Mobilité **in**  **out**
2. DPI ou EMJMD
3. CIVIS ou Réseau partenarial
4. Ecoles de Saison
5. Taught in English



1. Bilan de l'expression des besoins

Le renfort internationalisation : quels besoins ?

Les résultats de l'analyse

Accomplie	≤ 10 %
Engagée	env. 50/60 % (a vérifier)
Souhaitée	le reste



Les Besoins exprimés

- ⊗ Bourses (IN et OUT)
- ⊗ Ecoles de saison
- ⊗ Accueil EC
- ⊗ Attractivité en général
- ⊗ TIE à développer
- ⊗ Accompagnement montage partenariats / réseaux
- ⊗ Accompagnement montage projets



Les Propositions

A = Accompli

E = Engagé

S = Souhaité

A et E

Financement sur les lignes demandées (autant que possible)
pondéré selon les effectifs, la visibilité globale et les ressources déjà acquises
(les interlocuteurs DRI :
pole mobilité et attractivité accueil)

+ E

Accompagnement à la mise en place de DPI, EMJMD et accords
(les interlocuteurs DRI:
équipe CIVIS, pole coopération, pole projet)

S

Accompagnement à l'identification des partenaires idoines
(les interlocuteurs DRI:
équipe CIVIS, pole coopération, pole projet)

1. Bilan de l'expression des besoins

Le renfort lien avec le monde socio-économique : constats et priorités

Les dispositifs identifiés étaient :

- L'intervention de « professionnel du secteur » auprès des étudiants (et leur volume)
- L'existence de stages en entreprise / association / collectivités / hôpital
- Le suivi de la formation en alternance pour certains étudiants
- L'existence de projets pédagogiques en entreprise / association / collectivités / hôpital
- L'existence d'évènements (type séminaires, tables-rondes, ateliers) en lien avec des entreprises / associations / collectivités / hôpitaux

Sur les 85 parcours candidats, 59 ont souhaité s'engager sur un renforcement de l'axe lien avec le monde socio-économique

Sur ces 59 parcours, 3 envisagent ce seul renfort, 18 en envisagent deux, 38 envisagent de s'engager sur les trois renforts (même remarque que sur les autres axes pour ces parcours)

1. Bilan de l'expression des besoins

Le renfort lien avec le monde socio-économique : quels besoins ?

De manière récurrente les besoins suivants s'expriment :

- Pouvoir financer certains stages de M1 et de M2 à l'aide de bourses
- Pouvoir prendre en charge des cout de fonctionnement des stages
- Pouvoir disposer de montants de bourse plus élevés pour faire face à la concurrence du privé et de ses bourses d'excellence
- Pouvoir proposer des extensions de stage en été entre le M1 et le M2, et à la sortie du M2
- Pouvoir rémunérer certains encadrants de stage

1. Bilan de l'expression des besoins

Le renfort lien avec le monde socio-économique : des propositions

En lien avec l'expression de ces besoins certaines pistes de travail se dégagent :

- La mise en place de l'alternance est souvent récente (ou encore en cours) et peut nécessiter une réorganisation (planning adapté, nombre d'heures...) et une augmentation du nombre d'intervenants extérieurs
- Plusieurs masters sont en contrat pro et ouvrent en alternance prochainement, le nombre d'alternants au sein des promotions est très variable
- L'organisation de journées de rencontre avec le MSE pour :
 - Faire connaître la filière
 - Favoriser les rencontres étudiants / entreprises
- La mise en place d'un accompagnement sous forme de bourses ou de frais de déplacement par exemple



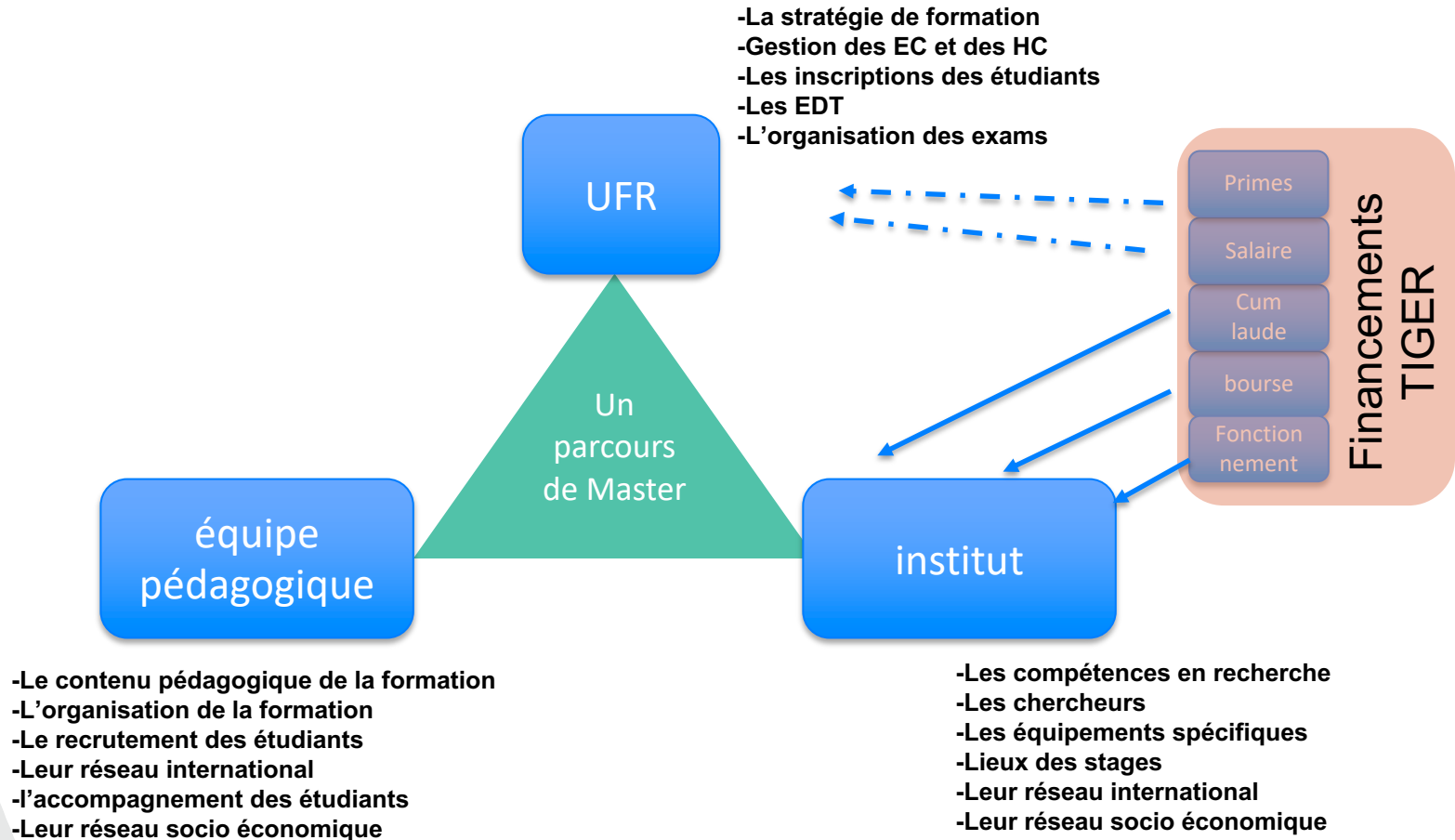
1. Bilan de l'expression des besoins
2. Retour des travaux des GTs
3. Trajectoire 2021-2022

2. Retour des travaux des GTs

GT1 - sujets les plus avancés (1/3)



Réflexions sur la relation UFR, instituts et porteurs de Master / parcours : plusieurs architectures possibles



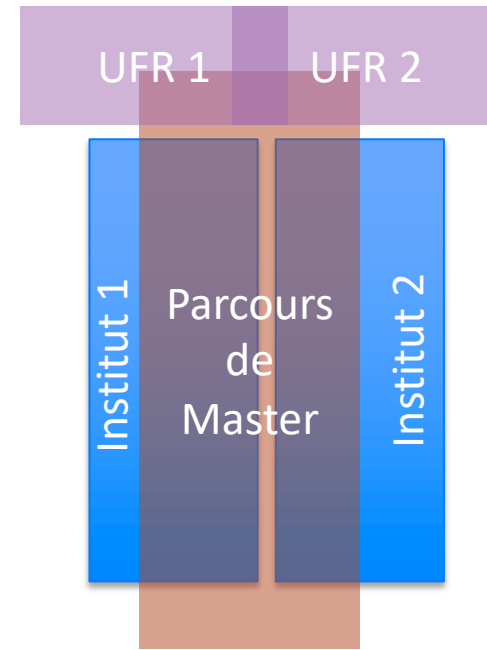
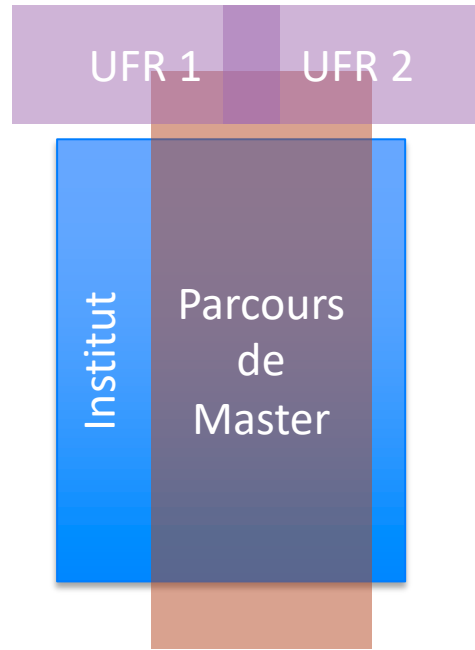
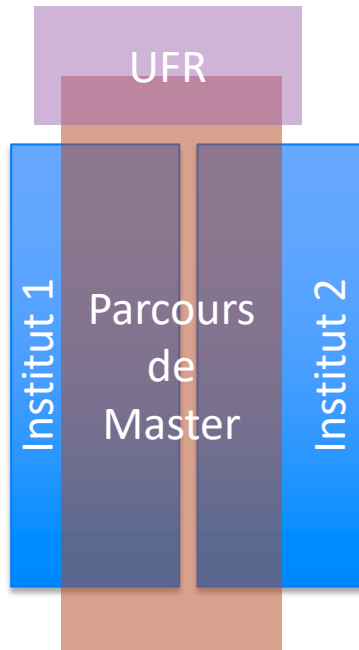
Les différentes architectures possibles

1-Parcours N-Instituts 1-UFR

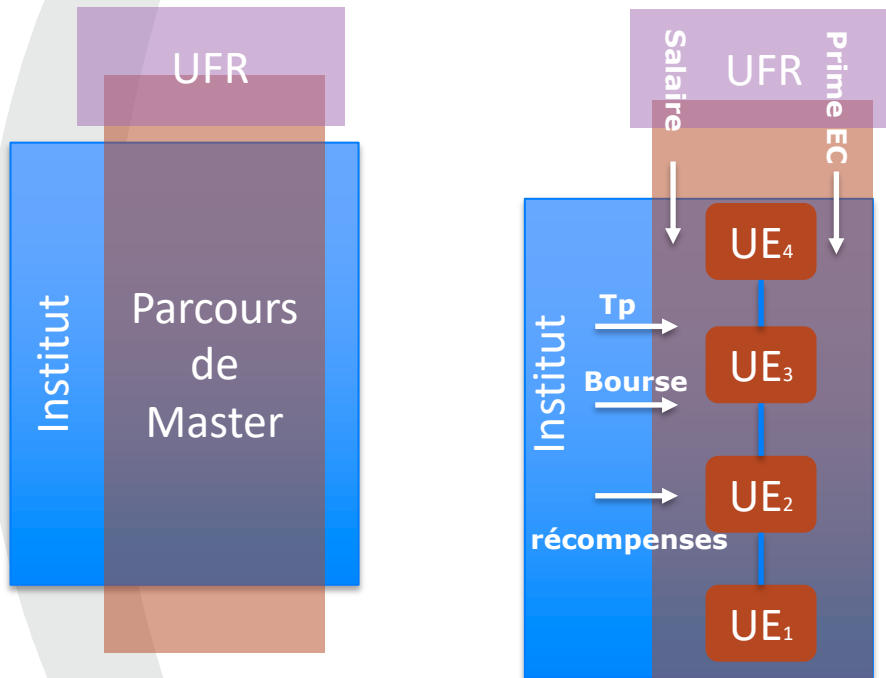
1-Parcours N-Instituts N-UFR

1-Parcours 1-Instituts 1-UFR

1-Parcours 1-Instituts N-UFR



CAS 1 : 1 Parcours 1 Institut 1 UFR



Base de discussion / la relation administrative/pédagogique

L'équipe pédagogique & l'institut définissent un projet « parcours/Master » Tiger (objectif de la formation.....)

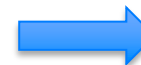


Présentation du projet à l'UFR afin de discuter de la pertinence de ce parcours par rapport à l'offre de formation master de l'UFR



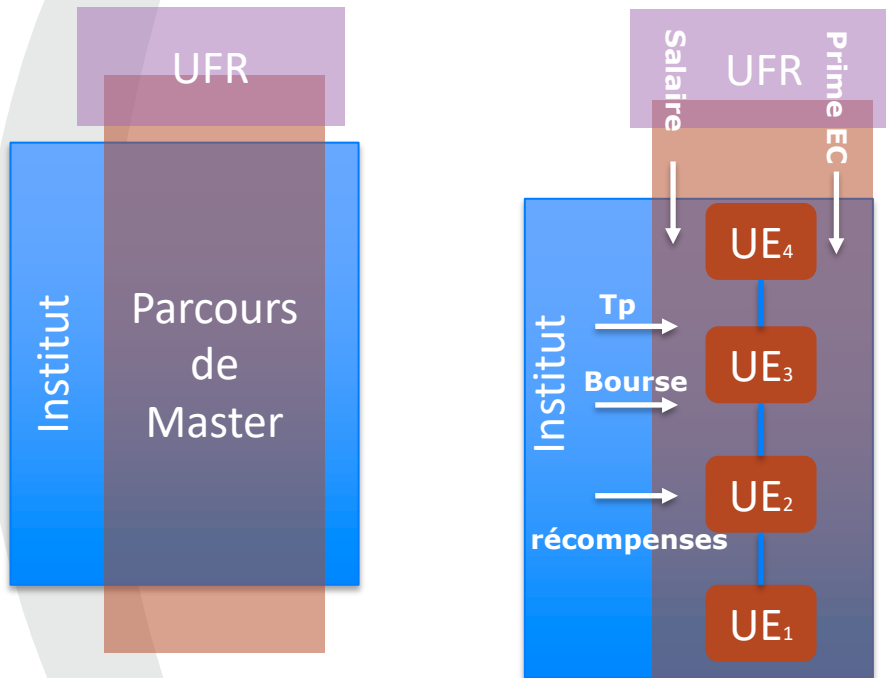
Si feux vert

L'équipe pédagogique & l'institut définissent le contenu de la formation, les actions pédagogiques, les récompenses, l'attribution des bourses... en respectant le cadrage «administratif/commun aux master» fournis par l'UFR



Chaque partenaires fait son travail

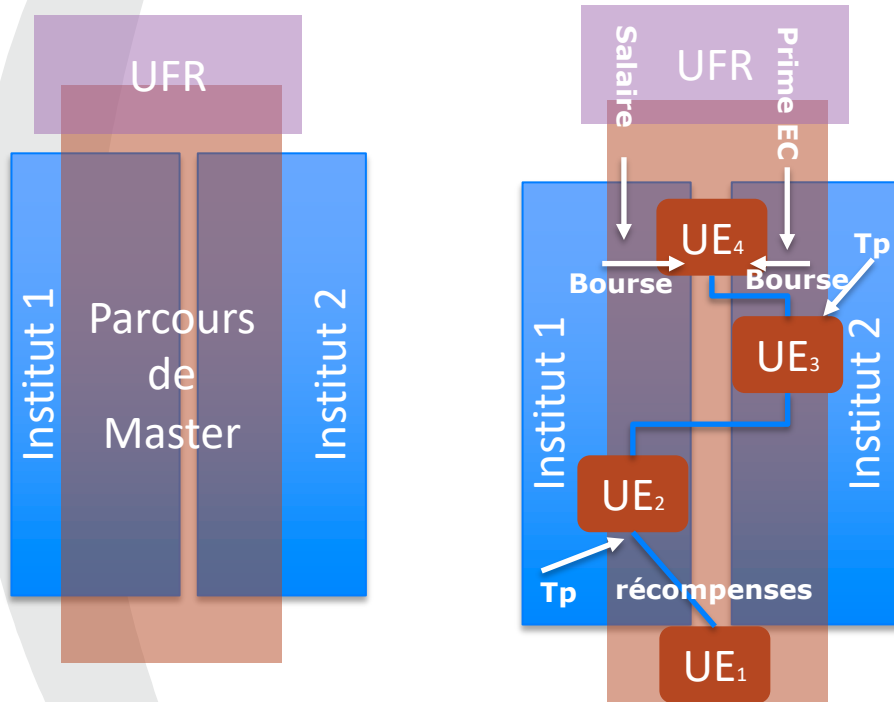
CAS 1 : 1 Parcours 1 Institut 1 UFR



Base de discussion / les circuits financiers

- L'UFR gère les services des EC et de C/I dans ARES et paye via son « compte Tiger Parcours X » les HC de C/I et les primes des EC impliqués
- L'institut paye via son « compte Tiger Parcours X » les couts de fonctionnement des TP plateformes, les bourses, récompenses, les stages étendus...

CAS 2 : 1-Parcours Plusieurs Instituts 1-UFR



Base de discussion / la relation administrative/pédagogique

L'équipe pédagogique & **les** instituts définissent un projet « parcours/Master » Tiger (objectif de la formation....)

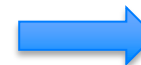


Présentation du projet à l'UFR afin de discuter de la pertinence de ce parcours par rapport à l'offre de formation master de l'UFR



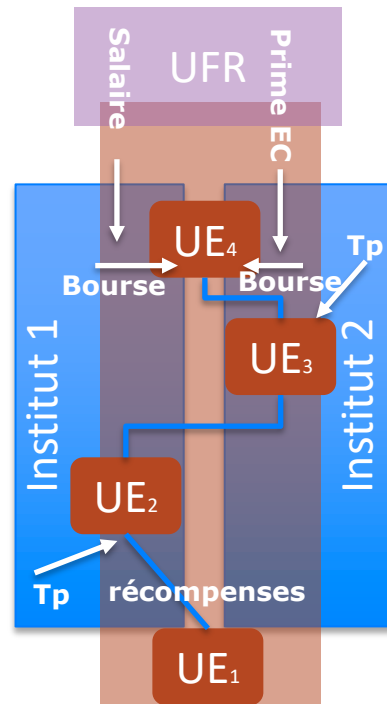
Si feux vert

L'équipe pédagogique & **les** instituts définissent le contenu de la formation, les actions pédagogiques, les récompenses, l'attribution des bourses... en respectant le cadrage «administratif/common aux master» fournis par l'UFR



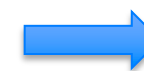
Chaque partenaires fait son travail

CAS 2 : 1-Parcours Plusieurs Instituts 1-UFR



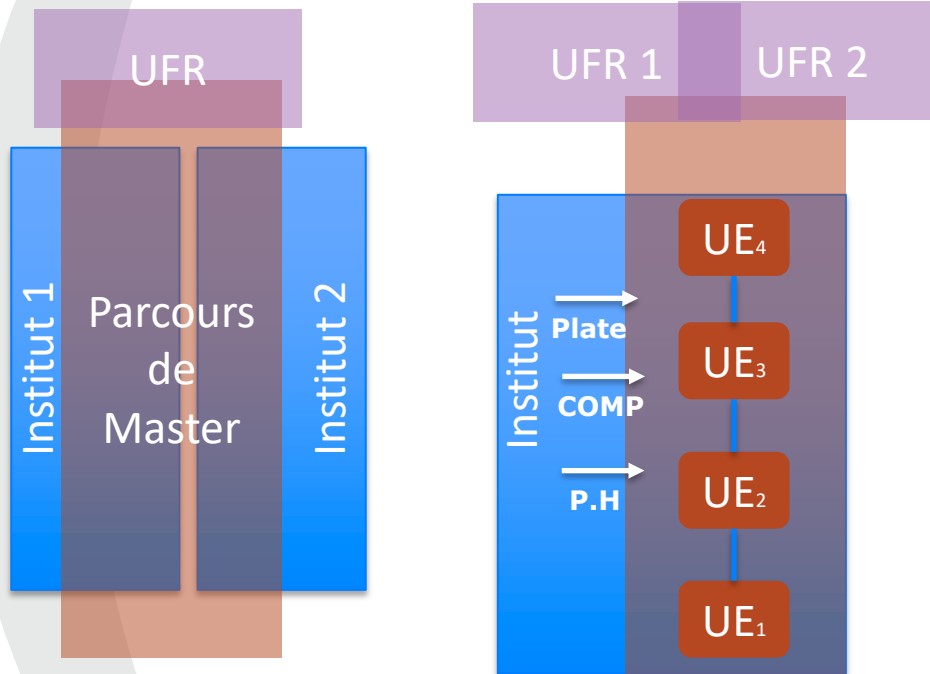
- L'UFR gère les services des EC et de C/I dans ARES et paye via son « compte Tiger Parcours X » les HC de C/I et les primes des EC impliqués

- Les instituts payent via leur « compte Tiger Parcours X » les couts de fonctionnement des TP plateformes de **leurs plateformes**, les stages étendus **des étudiants venants dans des labo de leur périmètre**. Les Cum laude en fonction des actions (stage étendu dans un labo stage d'été dans un labo, congres en fonction de la thématique...)



Payeur en fonction de la thématique ou du périmètre

CAS 3 : 1-Parcours 1 Instituts Plusieurs UFR



Base de discussion / la relation administrative/pédagogique

L'équipe pédagogique & l'institut définissent un projet « parcours/Master » Tiger (objectif de la formation.....)



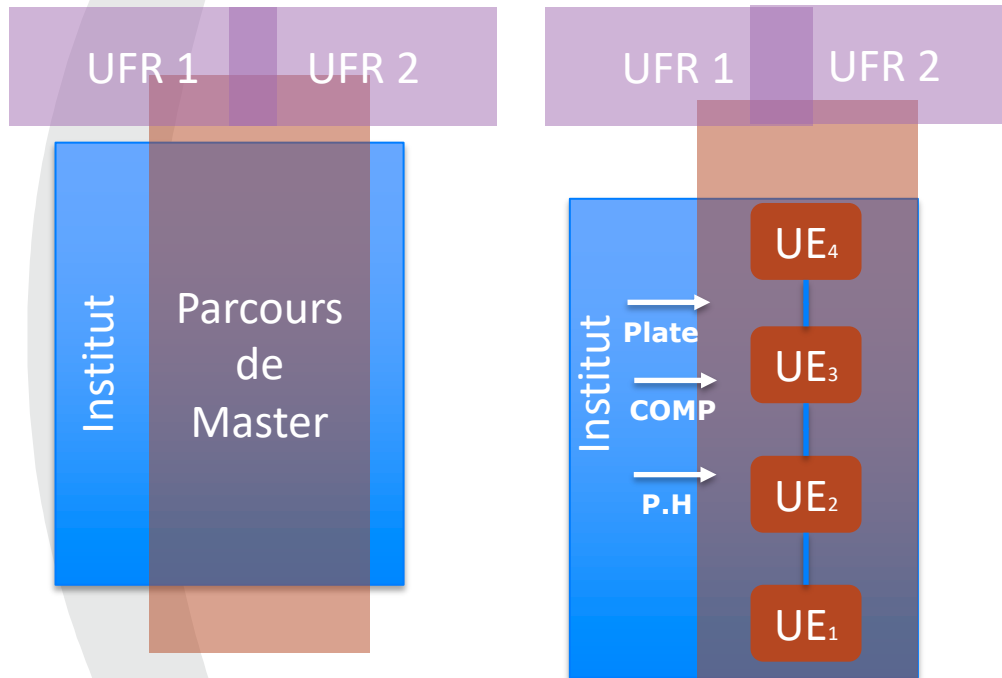
Présentation du projet **aux** UFR afin de discuter de la pertinence de ce parcours par rapport à l'offre de formation master **des** UFR



Si feux vert

L'équipe pédagogique & l'institut définissent le contenu de la formation, les actions pédagogiques, les récompenses, l'attribution des bourses... en respectant le cadrage «administratif/common aux master» fournis par **les** UFR

CAS 3 : 1-Parcours 1 Instituts Plusieurs UFR



- Des difficultés et une nécessité de définir un cadrage commun aux UFR :

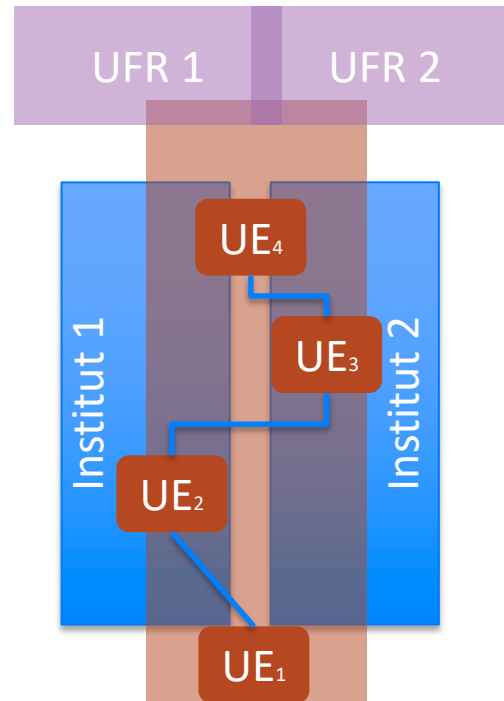
- Gestion des EC (**Facile**) et des HC (**plus compliqué**)
- Les inscriptions des étudiants **????**
- Les EDT **????**
- L'organisation des exams **????**
- La répartition du coût de la formation

Base de discussion / les circuits financiers

- L'institut paye via son « compte Tiger Parcours X » les couts de fonctionnement des TP plateformes, les bourses, récompenses, les stages étendus...

Les UFR gèrent les services des EC (**Facile**) et de C/I (**Pas facile**) dans ARES et payent via leur « compte Tiger Parcours X » les HC de C/I (**Pas facile**) et les primes des EC impliqués (**Facile**)

CAS 4 : 1-Parcours Plusieurs Instituts Plusieurs UFR



Base de discussion / la relation administrative/pédagogique

L'équipe pédagogique & **les** instituts définissent un projet « parcours/Master » Tiger (objectif de la formation.....)



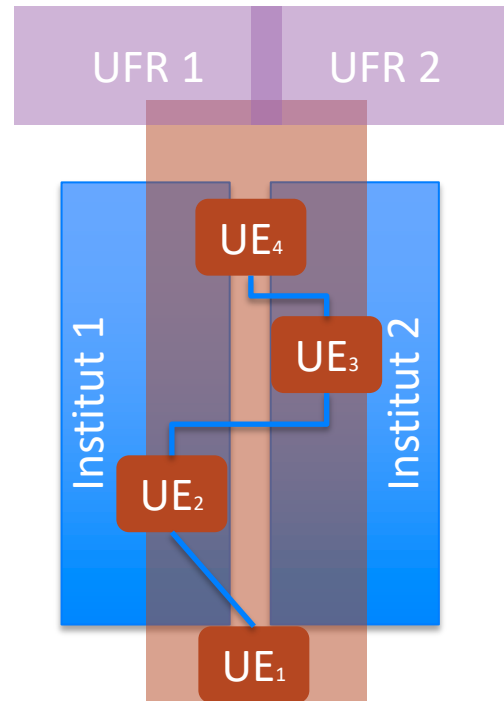
Présentation du projet à **aux** UFR afin de discuter de la pertinence de ce parcours par rapport à l'offre de formation master **des** UFR



Si feux vert

L'équipe pédagogique & **les** instituts définissent le contenu de la formation, les actions pédagogiques, les récompenses, l'attribution des bourses... en respectant le cadrage «administratif/commun aux master» fournis par **les** UFR

CAS 4 : 1-Parcours Plusieurs Instituts Plusieurs UFR



- Des difficultés et une nécessité de définir un cadrage commun aux UFR :

- Gestion des EC (**Facile**) et des HC (**plus compliqué**)
- Les inscriptions des étudiants **????**
- Les EDT **????**
- L'organisation des exams **????**
- La répartition du coût de la formation

Base de discussion / les circuits financiers

- Les instituts payent via leur « compte Tiger Parcours X » les coûts de fonctionnement des TP plateformes de **leurs plateformes**, les stages étendus **des étudiants venants dans des labo de leur périmètre**. Les Cum laude en fonction des actions (stage étendu dans un labo stage d'été dans un labo, congrès en fonction de la thématique...)

- Les UFR gèrent les services des EC (**Facile**) et de C/I (**Pas facile**) dans ARES et payent via leur « compte Tiger Parcours X » les HC de C/I (**Pas facile**) et les primes des EC impliqués (**Facile**)

2. Retour des travaux des GTs

GT1 - sujets les plus avancés (2/3)



Unité d'enseignement relative à un projet de recherche

Propositions du GT1

- Pas de moyens supplémentaires affectés à cette action, pas de bourse pour les étudiants, pas de rémunération supplémentaire des EC ; le cas des chercheurs est à discuter
- Il faut que cela soit un travail personnalisé pour ou par l'étudiant (exclusion des TP)
- Qu'il y ait un rendu individualisé voir d'un petit groupe
- Plusieurs UE de ce type peuvent être faites dans un master dans la même année ou sur les deux années
- Si la somme de ces UE est supérieure à 30% des crédits de la formation cela peut être considéré comme un des critères d'éligibilité au renforcement recherche

2. Retour des travaux des GTs

GT1 - sujets les plus avancés (3/3)



Cum Laude

Propositions du GT1

- Attribution de prix du meilleur mémoire/projet (forme du prix à discuter)
- Mise à l'honneur des étudiants les plus méritants d'un parcours par un prix (forme du prix à discuter)
- Publication ou communication des mémoires de recherche particulièrement aboutis (Frais de publication ou de congrès)
- L'obtention par l'étudiant d'une bourse de mobilité pour un colloque/conférences, une visite pédagogique, une participation à une école thématique internationale ou nationale (paiement inscription / déplacement / hébergement)
- Financement de stages d'été (ex: prolongation stage des M1) en laboratoires ou envoi d'étudiants sur des stages de terrain comme des chantiers-Accueil (à l'étranger en général). Ce dispositif s'accompagnerait d'une gratification et éventuellement d'un coût environné
- Couvrir les dépenses liées aux interviews des étudiants de Master dans des laboratoires étrangers ou nationaux pour l'obtention d'une bourse de thèse
- Les cérémonies de remise des diplômes ne doivent pas être redondantes avec les actions des UFR (nouveau format à imaginer ?)

27



Proposition que ces actions soient menées par les instituts

Implication des chercheurs dans les formations

Réflexions du GT1

Le GT1 propose de ne pas dépasser une moyenne allant de 15 à 20% et recommande de :

- **Ne pas payer chaque heure d'un chercheur (l'approche est différente pour les ingénieurs)**

(Repères financiers : 131444 €/an et 1H = 70 € => 1877 HETD => 10 services EC à répartir sur 15 instituts ce qui fait 0,66 services EC par instituts soit environ 125 HETD -> 15 % des heures d'un parcours cela fait environ 75 HETD X par 170 parcours possibles à 70€ => 892500€/an)

- **Veiller à une diversité des interventions**
- **Faire attention au risque des pb de service des EC dans certaines composantes**

Le GT1 met en garde sur le fait que des formations risqueraient d'être exclues d'une labélisation recherche car ne disposant pas de chercheurs

Le GT1 propose de rémunérer des chercheurs hors du périmètre AMU pour fidéliser leur intervention

2. Retour des travaux des GTs

GT2 - sujets les plus avancés



la mobilité

l'objectif



Accroître Harmoniser Valoriser

Mobilité sortante 1 seul dispositif pour tout AMU mise en place
année 21/22

cadre financier et calendrier appels

CA 22 Juin

Procédure

Candidatures

Moveon > centralisation des données

Sélection

Composantes/Instituts > autonomie de sélection

Gestion financière

DRI

Mobilité entrante

mise en place année 22/23

cadre financier et calendrier à l'étude car nécessité d'intégrer les contraintes
externes (EeF, e candidat ...)

Procédure

Candidatures

les outils existants

Sélection

Composantes/Instituts > autonomie de sélection

Gestion

Centralisation des résultats > DRI via Moveon

Accompagnement prise en charge et Gestion financière > DRI

Attractivité et accueil du public étranger

Premières actions en coordination avec mobilité

Sous GT 2 Accueil chercheurs invités
besoin de recensement des dispositifs à travailler en transversal
avec DRV DRH AMIDEX IMERA ...



Chantier - Procédures pour internationaux (DRH + AC + DRI)
et traduction



plus le travail déjà entamé (services d'accueil pour étudiants internationaux) en association avec la mobilité entrante et logistique décentralisée d'accueil (IDeAL et maison de l'étudiant)

La place des langues



Les objectifs

- 1 accroître l'enseignement en langue étrangères
- 2 améliorer l'accompagnement de la communauté internationale entrante
- 3 accroître les compétences linguistiques du personnel



Les Moyens

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1 appel A*MIDEX | coming soon Q3 2021 |
| 2 FLE capillarisé | 21/22 |
| 3 IDeAL | COMEX coming soon June |
- coordination globale : **mission langues**

Volets 3 et 4
GT2 - à traiter
en S2 2021

EMJMD, DPI, partage de formations entre universités

Pôles DRI en Coanimation avec équipe CIVIS

Accompagnement déjà en cours

2. Retour des travaux des GTs

GT2 - sujets plus lointains et/ou plus complexes

1. La mobilité en contexte professionnalisant
e.g. apprentissage / alternance à l'international
GT transversal avec Socio Eco ?

Autres acteurs ?

2. La sélection dans les cas complexes



**1-Parcours
N-Instituts
N -UFR**



3. Le danger d'un raisonnement en silos
Nécessité d'élargir la réflexion aux autres projets
d'établissement pour éviter oubli ou redondance ?

2. Retour des travaux des GTs

GT3 - sujets les plus avancés



Question des apports possibles d'acteurs du monde socio-économique afin d'enrichir les travaux du GT, des propositions ont déjà été formulées :

- **Un représentant de la CISAM : pour l'approche start-up (incubateur)**
- **Des représentants de grands groupes industriels comme RTE ou SAFRAN**
- **Un représentant d'une start-up (ADEQUABIO)**
- **La DPMSE propose d'accompagner la démarche grâce au fichier de la taxe d'apprentissage**

Question du renfort de l'axe lien avec le MSE (évoquée en 1^{ère} partie)

2. Retour des travaux des GTs

GT4 - sujets les plus avancés



Une approche de l'évaluation du projet TIGER, par sa capacité à développer certaines compétences (recherche, soft skills ...), a été privilégiée

Un travail collectif autour des compétences recherche développées et/ou mobilisées chez les étudiants de master a été mené dans le cadre du GT

La manière d'identifier ces compétences sera travaillée en lien avec les autres GTs

Dans le cadre des dispositifs expérimentés en 2021-2022, chaque institut / parcours pourrait être invité à cibler les compétences visés par ces dispositifs et à préciser la manière dont leur acquisition pourrait être évaluée

2. Retour des travaux des GTs

GT TRIPs - sujets les plus avancés

Un document de travail relatif au cahier des charges des TRIPs a été réalisé, transmis et sera travaillé lors de la prochaine réunion du groupe (cet après-midi)

Chaque institut pourrait être invité à formuler une proposition de TRIP (éventuellement avec d'autres instituts et des partenaires) dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt

Cet appel à manifestation d'intérêt pourrait se faire dans le même cadre que l'AMI simplifié qui permettra de préparer l'expérimentation 2021-2022

Le lancement de chaque TRIP sur la plage 2021-2023 reste un objectif



1. Bilan de l'expression des besoins
2. Retour des travaux des GTs
3. Trajectoire 2021-2022

- Il est proposé aux instituts d'établissement de passer par un appel à manifestation d'intérêt simplifié pour permettre aux parcours candidats d'initier la transformation de leur offre de formation dans le cadre du projet TIGER
- Cet AMI simplifié serait présenté lors du COMEX du 23 juin
- Les réponses à y apporter seront discutées lors du COMEX du 12 juillet
- La condition d'entrée sera le respect du tronc commun (sans changement de maquette) :
 - présence d'une unité d'enseignement relative à un projet scientifique
 - mise en place des « Cum Laude »
 - ciblage des compétences recherche à développer au cours de la formation
- Les parcours éligibles se verront proposer le financement d'un à deux dispositifs au sein d'un des trois renforts possibles (recherche, internationalisation, lien avec le monde socio-économique)

- Les dispositifs « renforts » envisageables en 2021-2022 seront arrêtés prochainement (tous ceux qui sont prévus par le projet TIGER ne pourront être testés sans modification de maquette, certains ne pourront donc être envisagés qu'en 2022-2023)
- L'appel à manifestation d'intérêt fera, en amont, l'objet d'un échange avec les composantes afin de fixer les modalités de dépôt des candidatures des parcours par les instituts : un institut devra veiller, en lien avec les composantes concernées, à couvrir plusieurs renforts lorsqu'il propose plusieurs parcours
- Les contours d'un appel à projet permettant de s'engager sur l'ensemble des dispositifs renforts seront dessinés parallèlement afin de le proposer au 4^{ème} trimestre 2021 dans la perspective de l'année 2022-2023 et des changements de maquette qui devront alors être réalisés

Trajectoire 2021-2022

Éléments de calendrier



- **Juin 2021 :**
 - **Les GTs TIGER se concentrent sur la préparation de l'appel à manifestation d'intérêt simplifié (les 7, 9, 10, 11)**
 - **L'équipe opérationnelle TIGER rencontre les composantes afin notamment d'arrêter la liste des dispositifs « renforts » qui pourront être proposés dans ce cadre (le 10)**
 - **Chaque institut lance la concertation par rapport aux masters pouvant être candidats à l'AMI simplifié au sein du conseil d'institut (au cours du mois de juin)**
 - **l'AMI simplifié est présenté lors du COMEX du 23**
- **Juillet 2021 :**
 - **Clôture des réponses à l'AMI simplifié le 2**
 - **Première analyse des candidatures par l'équipe opérationnelle TIGER le 7**
 - **Présentation et discussion des réponses proposées lors du COMEX TIGER le 12**